



PRESENTS :

Carole THOMAS (Hom & Ter), Marie BROUDIC (Hom & Ter), Alexandre FASSI (Inter-Made), Sandrine MOENDANDZE (le Zèbre Zen), Clovis LE GOFF (ExpressCycl – coursiers à vélo), Laure FOUSSON (Collectif Vélo en Ville), Annick PRIANO (Artisans du Monde), Marc ALPHANDERY (APEAS, Alliance Provence), Carmen SIVILA-TESSIER (Artisans du Monde), Myriam CARBONARE (Regain), Pierre LEVY (Regain)

La finalité de la CCR: «Favoriser le développement économique des acteurs de la consommation responsable en stimulant la coopération entre acteurs».

ORDRE DU JOUR GT2

1. Présentation d'expériences sur d'autres espaces multi-acteurs de l'ESS (voir diaporama en annexe 1)
2. Quels secteurs d'activités au sein de la CCR ?
3. Place des activités de sensibilisation / information à destination du public ?
4. Quelle logique pour choisir les résidents de la CCR ?

2. Quels secteurs d'activités au sein de la CCR ?

- **une diversité de secteurs représentant la vitalité de l'ESS**

Afin de témoigner de la vitalité de l'ESS sur le territoire Marseillais, il est prévu que la CCR regroupe des acteurs engagés dans différents secteurs.

Outre les thèmes traditionnellement associés à l'ESS (agriculture bio, commerce équitable, tourisme et finances solidaires...), le bien-être, la mode, le développement personnel, l'habitat, l'informatique libre, la déco, les produits d'entretien pourront être représentés.

L'offre sera représentative des besoins des consommateurs.

Mais l'entrée par thèmes sera enrichie par valeurs qui nous unissent et que l'on retrouve exprimées dans la charte de la CCR. et/ou la charte de la BDIS.

L'offre sera structurée autour :

- d'espaces de ventes : alimentation, textile et artisanat, habitat, transports, bien-être
- d'espaces de vie : culture, restaurant, espaces de débats

Autres services proposés : un système de garde pour les enfants, un service de livraison mutualisé.

- **mais également un lieu de loisirs**

La CCR doit également être un lieu de culture et de loisir : joindre l'utile à l'agréable, afin d'en faire un 'lieu de vie' où la convivialité se combine avec l'acte d'achat.

En ce sens, il est prévu un restaurant bio et un espace permettant de programmer des conférences et des débats mais aussi des activités culturelles en lien avec l'ESS...

- **un espace de bureaux ?**

La question est posée de faire aussi de la CCR un espace de bureaux pour des structures de l'ESS. Pourquoi pas, mais à considérer en fonction des contraintes foncières.

En effet, la priorité de la CCR est d'assurer le développement économique des acteurs engagés sur le champ de la consommation responsable. Or l'emplacement est primordial pour espérer une fréquentation satisfaisante ce qui implique un foncier nécessairement plus cher que pour du local de

bureau. Les structures de l'ESS, confrontées à un manque de moyens chronique, pourront-elles faire face à un coût du loyer probablement plus élevé que dans leurs locaux actuels ?...

Les espaces de bureaux ne seront pas prioritaires sur les espaces de vente/sensibilisation/animation.

- **d'autres logiques économiques dont il faut tenir compte**

D'autres activités relevant de la consommation responsable pourraient trouver leur place au sein de cette cité :

- les groupements de consommateurs (permettant d'associer plus fortement les consommateurs)
- les filières courtes
- les logiques d'autoproduction accompagnée (ex. Les Compagnons Bâisseurs qui aident à l'auto-réhabilitation d'appartements pour des ménages modestes)
- un atelier de réparation de vélos...

Intérêt de la CCR: les synergies, les croisements de logiques qui peuvent s'interféconder et s'appuyer l'une sur l'autre : une personne venue pour faire des courses peut s'intéresser à l'autoproduction ou intégrer un groupement de consommateurs. Ces groupements génèrent eux-mêmes un flux de personnes potentiellement intéressées par les espaces marchands, par le restaurant...

3. Place des activités de sensibilisation / information à destination du public ?

- **un travail de sensibilisation à la consommation responsable porté par les résidents**

Le travail d'information et de sensibilisation à une consommation responsable sera assuré avant tout par les acteurs ayant un espace de vente au sein de la CCR. Cette logique est préférée à celle d'une dissociation entre d'un côté les 'commerçants' et de l'autre les acteurs de 'sensibilisation', sans lien entre les discours et les produits présents sur place.

La CCR : une 'porte d'entrée sur l'ESS à Marseille et dans la Région

La CCR jouera une fonction de 'porte d'entrée' ouvrant largement vers les autres acteurs de l'ESS à Marseille et en région PACA.

Cette communication pourra se faire par différents moyens :

- Par le biais d'un site Internet 'portail' ;
- sur place, par voie d'affichage, d'exposition ;
- éventuellement par une borne de consultation en libre accès de la BDIS (base de données des initiatives solidaires)...
- par la mutualisation d'un espace sur place permettant de tenir des permanences tournantes pour les structures n'ayant pas besoin d'une présence quotidienne...

- **Faut-il développer un centre de ressources au sein de la CCR ?**

La CCR n'a pas vocation à remplacer les acteurs existants, mais plutôt à orienter vers eux.

4. Les différents espaces de la CCR

- Des espaces pour les acteurs faisant de la vente, sous forme de 'corners' au sein d'un vaste *open space* (caisse unique) ou d'espaces réservés pour les produits le nécessitant (produits frais...).
- Un bar/restaurant, une salle de conférence et une salle d'exposition.
- Un ou des espaces mutualisés entre acteurs n'ayant pas de vocation commerciale mais souhaitant aller à la rencontre du public (de type permanence APEAS, BA-BALEX, réunions d'info ESS...)
- Un espace dédié aux groupements de consommateurs : ils ont besoin d'un point de rencontre, d'un local pour la livraison, lieu de stockage... éventuellement d'un salarié assurant la permanence (mutualisé entre tous les groupements présents ?...)
- Un espace « invité » permettant à une structure d'être très visible pendant une période courte (1 ou 2 mois...). Par exemple des jeunes créateurs présentant une collection...

- Un espace 'showroom' pour des structures commerçantes testant leur activité au sein d'une couveuse (Inter-Made) ou d'une pépinière (Essor 13 ?).
- Un espace de stockage.

5. Quelle logique pour choisir les résidents de la CCR ?

- **Principes généraux de sélection des acteurs**

Les acteurs marseillais de la consommation responsable, sont prioritaires dans la CCR. Cependant, en fonction des espaces disponibles, des acteurs nationaux ou européens pourront être résidents de la CCR par exemple Idéo, Karawan, Ethos, des mutuelles ou banques de l'ESS.

- **Un comité de sélection**

Un comité de sélection choisira les acteurs entrants et se prononcera sur le renouvellement des structures si nécessaire.

Cependant, la décision finale du choix reviendra à l'exploitant d'où l'importance d'une implication des résidents dans la gouvernance collective qui sera chargée d'exploiter la CCR.

- **La participation des résidents à un projet collectif**

La CDC est un projet collectif et questionne sur 'Comment construire un projet ensemble ?'.

Cette dimension suppose de créer des outils communs et définir des projets collectifs (par ex. : la programmation culturelle...).

Pour faire vivre ce 'projet collectif', des commissions pourront être mises en place : soit par secteur d'activité, soit autour d'aspects plus fonctionnels : la programmation culturelle, la sensibilisation/information des consom'acteurs, la livraison mutualisée...

Il est proposé que les résidents aient une obligation de participation et s'investissent dans au moins une commission pour faire vivre le lieu.

En revanche, si s'impliquer dans la gouvernance du lieu doit être rendu possible, elle ne sera pas obligatoire.

- **Un équilibre à trouver entre équilibre économique et exigence éthique**

Les membres du GT2 ont également discuté des arbitrages à faire entre d'une part, le respect d'une charte exigeante et le souhait d'une implication forte des résidents, et d'autre part la nécessité de trouver un équilibre économique global.

La CCR se donne-t-elle pour objectif d'améliorer l'existant à Marseille (notamment pour les petites structures) ou de représenter l'offre globale sur le champ de la consommation responsable ?

Quel équilibre trouver ?

- ⇒ Les acteurs économiquement viables sont importants pour l'équilibre économique global
- ⇒ Il est évoqué de mettre en place un système de péréquation financière avec des loyers progressifs : par exemple un système de loyers dont le prix augmenterait progressivement en fonction du nombre de m2 loués; seules les structures dont le CA est au dessous d'un certain seuil pourraient bénéficier des loyers dégressifs.

Il sera notamment présenté la restitution des questionnaires envoyés aux acteurs de la consommation responsable.

CR réalisé le 19/05/2010

NOTEZ LA PROCHAINE REUNION DU GT 2 SUR VOTRE AGENDA !
Jeudi 24 juin, 14h-17h à la Cité des Associations.